

## MALTE BAROQUE

*à l'occasion du festival de musique baroque à La Valette*

*du 18 au 23 janvier 2016*



**Voyage commenté et accompagné par**

**Alain NAVARRA**

### **1<sup>er</sup> jour (lundi 18 janvier) : GENÈVE – LA VALETTE**

Tôt le matin, envol de Genève pour Malte, avec escale. Arrivée en tout début d'après-midi. Accueil et transfert à l'hôtel situé aux portes de La Valette. Après le déjeuner, transfert en bus à La Valette et visite de l'**hôpital des Chevaliers** (*Sacra Infermeria*) construit entre 1574 et 1666 par l'ordre des Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, de Rhodes et de Malte, dont la fonction première était hospitalière. Vous vous promènerez ensuite sur les remparts entre **les jardins Lower et Upper Barraca** permettant de profiter d'une magnifique vue sur les trois cités : Vittoriosa (Birgu), Senglea et Cospicua. Une première promenade dans La Valette permettra d'apprécier les façades baroques de l'époque des Chevaliers. En début de soirée, dîner au restaurant dans le centre de La Valette, non loin du premier lieu de concert. Retour libre à l'hôtel. Logement.

**Concert en option** : le soir à 19.30, dans l'**église des Jésuites** : ***Autour de Bonaventura Rubino*** (*Rubino requiem*), musiques de Bonaventura Rubino, Salomone Rossi, Giacomo Carissimi, Johann J. Froberger, Girolamo Frescobaldi, Francesco Cavalli par l'**Ensemble La Cantoria Campitelli**.

### 2<sup>ème</sup> jour (mardi 19 janvier) : LA VALETTE

Journée consacrée à la visite de La Valette et de ses **nombreuses églises** conservant des **trésors baroques**. Vous pourrez notamment admirer la majestueuse **co-cathédrale Saint-Jean**, chef-d'œuvre de l'art baroque, ornée des peintures de Mattia Preti, d'un pavement de somptueuses pierres tombales en marbre polychrome, ainsi que la décollation de Saint-Jean Baptiste, le célèbre tableau du Caravage situé dans l'oratoire construit en 1697.

Déjeuner au restaurant. L'après-midi, continuation des visites à La Valette.

Retour libre à l'hôtel. Dîner libre. Logement.

Après la visite du matin, **temps libre ou concert en option** à 12.00, à la **Bibliotheca de Malte** : **Les Variations Goldberg** de J.-S. Bach par Mahan Esfahani au clavecin.

**Deuxième concert en option** le soir à 19.30, dans l'**église Ta' Giezu** : **Il Spiritillo Brando** (musiques de Andrea Falconieri, Domenico Gabrielli, Giuseppe Maria Jacchini, Bartolomé de Selma y Salaverde, Diego Ortiz et autres compositeurs) par l'Ensemble **La Ritirata**.

### 3<sup>ème</sup> jour (mercredi 20 janvier) : MDINA - RABAT

Le matin, départ pour le centre de l'île et la ville de **Mdina** qui fût la première capitale des Chevaliers. A l'entrée de la ville, le **palais de Vilhena**, édifié en 1726 par le grand maître Antonio Manoel de Vilhena, présente une élégante façade baroque. Visite de la **cathédrale Saint-Pierre**, entièrement reconstruite à l'époque baroque par l'architecte maltais Lorenzo Gafà suite au tremblement de terre de 1693 qui détruisit la cathédrale médiévale. Continuation pour la ville mitoyenne de **Rabat** et visite du **collège Wignacourt** conservant plusieurs œuvres d'artistes maltais et napolitains.

Après le déjeuner au restaurant, départ pour les **villages** de **Zebbug** et de **Siggewi** avec son église dédiée à Saint-Nicolas.

Dans l'après-midi, retour à La Valette.

Le soir à 19.30, **concert** au **Théâtre Manoel** (1731) : **Inspired by Baroque**, par l'Orchestre Philharmonique de Malte direction, Philip Walsh avec Mahan Esfahani au clavecin.

**Œuvres de Respighi, Poulenc, Gorecki, Stravinsky (Pulcinella Suite).**

Retour libre à l'hôtel. Dîner libre. Logement.

### 4<sup>ème</sup> jour (jeudi 21 janvier) : LES CITÉS DES CHEVALIERS

Le matin, départ en car pour **Vittoriosa** (Birgu) et visite du **Palais de l'Inquisiteur** (XVI<sup>ème</sup> siècle), de l'**église Saint-Laurent** (1691) œuvre de Lorenzo Gafà et conservant une peinture de Mattia Preti : *Le martyre de Saint Laurent*. Vous finirez la visite avec le **Fort Saint-Ange** situé à la pointe de la cité, face à La Valette. Après le déjeuner, **balade en bateau** dans le grand port afin d'admirer les Trois Cités (Birgu-Vittoriosa, Cospicua et Senglea) situées sur la côte est de La Valette, ainsi que l'architecture des remparts. De retour à quai, visite du **Palais des Grands Maîtres**, vaste palais baroque bâti en 1571 par le Grand Maître de l'Ordre Pietro del Monte dans la nouvelle ville ; aujourd'hui il est le siège du Parlement.

Fin d'après-midi libre.

Retour libre à l'hôtel. Dîner libre. Logement.

**Concert en option** le soir à 19.30, à l'**église Saint-Nicolas** : **L'Arte del Madrigale**, œuvres de Claudio Monteverdi, Luca Marenzio, Carlo Gesualdo, Giovanni de Macque, Giaches de Wert par l'ensemble **La Compagnia del Madrigale**.

### 5<sup>ème</sup> jour (vendredi 22) : ATTARD – BALZAN – LA VALETTE

Le matin, départ pour le village d'**Attard** en passant devant l'**aqueduc Wignacourt**, construit par les architectes maltais Giovanni Attard et Tommaso Dingli au XVII<sup>e</sup> s. Visite de la **Villa Bologna** construite en 1745 et de ses **jardins baroques**. Continuation avec la visite des **jardins du Palais Anton**, construit en 1625 pour servir de palais d'été au Grand Maître Antoine de Paulo et aujourd'hui résidence du président de la République. L'agréable jardin botanique est rythmé par des fontaines et des statues. Sur le chemin du retour, arrêt dans le village de **Balzan** pour admirer la façade de la **villa Macedonia**.

Déjeuner au restaurant à La Valette. L'après-midi, visite du **Musée des Beaux-Arts** situé dans l'ancienne résidence de Lord Mountbatten (bâtie entre 1761 et 1763). Les œuvres qu'il conserve, dont celles de grands maîtres du baroque, compléteront à merveille les visites des jours précédents.

Fin d'après-midi libre.

Retour libre à l'hôtel. Dîner libre. Logement.

**Concert en option**, le soir à 19.30 au **palais présidentiel : Venetian Graces**, par l'**Ensemble Canzona** (qui jouent des instruments du 17<sup>ème</sup> siècle), œuvres de Giovanni Gabrieli, Salomone Rossi, Dario Castelli, Alessandro Grandi, Girolamo Frescobaldi, Tarquinio Merula et autres compositeurs.

### 6<sup>ème</sup> jour (samedi 23 janvier) : LA VALETTE – GENÈVE

Le matin, départ en car de l'hôtel pour aller visiter la **Casa Rocca Piccola**, magnifique maison particulière du XVII<sup>e</sup> siècle encore habitée par une famille typiquement maltaise.

En fin de matinée, transfert à l'aéroport et vol retour pour Genève, avec escale. Arrivée en fin d'après-midi.

**ATTENTION** : Nous vous proposons 5 concerts en option, selon programme.

Le prix des places 1<sup>ère</sup> catégorie varie entre 30 et 50 Euros, hors frais de réservation, en fonction de la salle. Les concerts sont d'une durée d'1h30 environ.

Les places sont limitées, c'est pourquoi nous vous invitons à vous inscrire rapidement et à nous signaler quels concerts vous intéressent au moyen du bulletin d'inscription joint, sous réserve de disponibilité au moment de la réservation.

Seul le concert du 20 janvier au Théâtre Manoel est inclus.

**Les inscriptions doivent parvenir à Géo-Découverte si possible avant le 15 décembre 2015**

#### **Points forts du voyage**

- Festival baroque à La Valette, 6 concerts proposés dans des lieux prestigieux
- Le théâtre Manoel, 3<sup>ème</sup> théâtre le plus ancien encore en activité, où vous assisterez à un concert
- Visites de palais privés
- Splendeurs baroques des églises maltaises
- Conférences par Alain Navarra

### **PRESTATIONS COMPRISES**

- Vol de ligne Genève – Malte et retour, avec escale, en classe économique
- Transferts selon programme en véhicule confortable
- Logement en chambre double en hôtel 5\* Deluxe vue mer, avec petit-déjeuner
- 6 repas (5 déjeuners et 1 dîner) selon programme
- Guide local parlant français
- Entrées dans les musées et sites mentionnés
- 1 concert selon programme, place 1<sup>ère</sup> catégorie (selon disponibilité)
- Voyage guidé par Alain Navarra
- Documentation de voyage

<b>PRIX PAR PERSONNE</b>	<b>1690 fr.</b>
<b>+ taxes d'aéroport et supplément carburant</b>	<b>130 fr.</b>

<b>Pour les membres de l'Invitation au Savoir (s'étant acquittés de la cotisation) :</b>	<b>1660 fr.</b>
--	-----------------

<b>Supplément chambre individuelle:</b>	<b>340 fr.</b>
---	----------------

### **Ne sont pas compris**

- 5 repas (4 dîners et déjeuner du dernier jour) et boissons
- Transferts non mentionnés
- Concerts en options
- Pourboires et dépenses personnelles
- Assurance annulation et rapatriement obligatoire
- Tous ce qui n'est pas expressément mentionné dans « Prestations comprises ».

### CONDITIONS DE VOYAGE (extrait)

#### 1. Inscription

Toute réservation s'effectue auprès de Géo-Découverte S.A.

#### 2. Conditions de paiement

Le paiement d'un acompte de 560 fr. est exigé au moment de l'inscription.  
Le règlement du solde s'effectue 30 jours avant le départ.

#### 3. Désistement

**a) Annulation du voyage par l'organisateur:**

L'organisateur se réserve le droit de modifier le programme ou d'annuler le voyage si les conditions de sécurité l'exigent ou en cas de force majeure.

**b) Annulation du voyage par le client:**

Toute annulation doit être notifiée à l'organisateur par écrit et les frais qui en résultent s'entendent comme suit:

- > jusqu'à 45 jours avant le départ: 560 fr.
- > annulation intervenant entre 45 et 31 jours avant le départ: 50% du prix du voyage
- > annulation intervenant de 30 à 15 jours avant le départ: 80% du prix du voyage
- > annulation intervenant de 14 jours au jour du départ et no-show: 100% du prix du voyage.

#### 4. Responsabilité

G.D. est responsable envers les participants en cas d'inexécution ou d'exécution imparfaite du contrat ; sont réservées les limitations de responsabilité prévues dans des conditions internationales. G.D. n'est pas responsable envers les participants lorsque l'inexécution ou l'exécution imparfaite sont imputables aux causes suivantes :

- a) à des manquements des participants avant ou durant le voyage ;
- b) à des manquements imprévisibles ou insurmontables imputable à un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues dans le contrat ;
- c) à un cas de force majeure ou à un événement que G.D. le détaillant ou le prestataire, malgré toute la diligence requise, ne pouvaient pas prévoir ou empêcher.

La responsabilité de G.D. est celle des articles 14 et 15 de la loi fédérale des voyages à forfait.

#### 5. Responsabilité du participant

Les participants sont personnellement responsables de l'observation des prescriptions d'entrée (documents d'identité valables, y compris pour les mineurs voyageant avec eux, év. Visas, etc.), de santé (év. vaccins) et de devises en vigueur dans le/s pays de destination. Si le participant est contraint de renoncer au voyage pour ne pas s'être conformé à ces prescriptions, les conditions d'annulation s'appliquent. Chaque participant est par ailleurs tenu de s'assurer que les conditions dans lesquelles se déroule le voyage (température, altitude, efforts, etc. ) sont compatibles avec son état physique, au besoin en consultant son médecin.

#### 6. Assurances, frais de maladie, d'accident et de rapatriement

La responsabilité des entreprises de voyages, de transport et d'aviation est limitée. C'est pourquoi G.D. vous recommande de conclure une assurance complémentaire, par exemple une assurance bagages, frais d'annulation, accidents, maladie, frais de rapatriement, etc.

LE FOR JURIDIQUE EST A GENEVE EXCLUSIVEMENT.

#### ORGANISATION: GÉO-DÉCOUVERTE

rue du Cendrier 12-14

1211 - GENEVE 1

Tél. 022 716 30 00

Fax 022 731 08 02

[www.geo-decouverte.com](http://www.geo-decouverte.com)

[info@geo-decouverte.com](mailto:info@geo-decouverte.com)